

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Allier-Cantal
Puy-de-Dôme
Métropole de Clermont

Association territoriale Hlm

**Mobilisés pour le logement
sur tous les territoires**



20
25



Sommaire

Partie 1

AURA HLM AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

P.3 Édito - Philippe BAYSSADE, Président d'AURA Hlm Allier Cantal Puy-de-Dôme Métropole de Clermont, Président du Fichier Partagé Auvergne

P.4 Les chiffres clés 2025

P.6 L'identité de l'association

P.7 Nos ambitions, nos enjeux et nos missions

P.8 Notre organisation

Partie 2

NOS ACTIONS 2025

P.10 Les temps forts de l'année 2025

P.11 Les animations professionnelles

P.12 Les alliances

Partie 3

LE FICHIER PARTAGÉ AUVERGNE

P.16 Les actions phares

P.18 Le Fichier Partagé en chiffres - 2025

P.19 Le Fichier Partagé Auvergne au service des territoires

P.20 Son organisation

P.21 Les partenaires et les utilisateurs du Fichier Partagé

Partie 4

PERSPECTIVES 2026

P.24 Faire du logement social un choix politique fort pour l'avenir des territoires



Édito

Philippe BAYSSADE,
Président d'AURA Hlm Allier Cantal
Puy-de-Dôme Métropole de Clermont
Président du Fichier Partagé des
bailleurs sociaux Auvergne

En 2025, alors que la crise du logement reste une réalité sur l'ensemble de nos territoires, les bailleurs sociaux de l'Allier, du Puy-de-Dôme et du Cantal ont une nouvelle fois démontré leur engagement pour loger dignement toutes les populations. Face à des défis complexes – tensions foncières, mutations sociales, exigences environnementales – ils ont poursuivi leurs efforts de construction, de réhabilitation et de soutien aux projets locaux.

L'année a également été marquée par une mobilisation forte de la gouvernance autour des enjeux du Fichier Partagé de la demande de logement social, dans un contexte de nationalisation du numéro unique de demande. Cet outil, essentiel pour la gestion et la connaissance de la demande, confirme son rôle stratégique au service des bailleurs et des territoires. Il permet d'améliorer la transparence, la coordination entre acteurs et la qualité de l'information, tout en apportant une vision plus fine des besoins en logement à l'échelle locale.

Cette année est aussi celle des élections municipales, moment clé pour porter le logement social au cœur des agendas locaux. Les bailleurs ne peuvent pas agir seuls : c'est aux côtés des collectivités et de l'État qu'ils peuvent faire entendre la réalité des besoins, proposer des solutions concrètes et construire des politiques publiques efficaces. Dans

ce contexte, partager analyses, données et expertises devient indispensable pour éclairer les décisions et sécuriser la faisabilité des projets sur tous les territoires, urbains comme ruraux.

AURA Hlm T1, en appui des bailleurs, continue de jouer un rôle structurant : coordination des initiatives inter-bailleurs, diffusion de bonnes pratiques, animation de projets régionaux et mobilisation collective pour défendre l'intérêt général. À travers le Fichier Partagé comme dans l'ensemble de ses actions, l'association contribue à renforcer la coopération entre acteurs et à consolider les outils communs au service des politiques locales de l'habitat.

En 2026, défendre le logement social, c'est défendre le droit de chacun à un logement digne et durable. C'est un enjeu collectif : les bailleurs ne peuvent réussir seuls, et c'est en partenariat avec les élus et les territoires que nous pourrons répondre concrètement aux besoins des habitants, aujourd'hui et demain.





Chiffres clés 2025

Allier – Cantal – Puy-de-Dôme


10
ORGANISMES
ADHÉRENTS


71 495
LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX


147 555
PERSONNES LOGÉES


13 %
DES HABITANTS DE LA
RÉGION SONT LOGÉS PAR DES
ORGANISMES DE LOGEMENT
SOCIAL


7 245
LOGEMENTS ONT
ÉTÉ **ATTRIBUÉS**

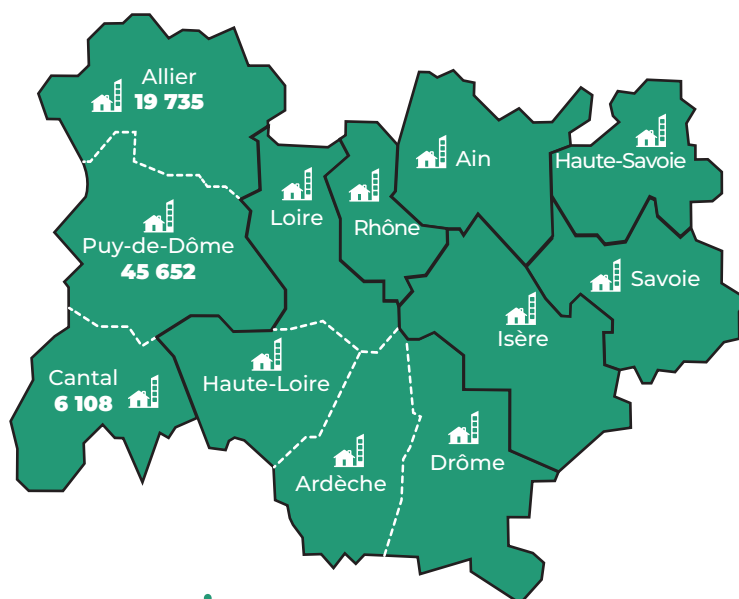

26 292
DEMANDEURS
EN ATTENTE D'UN
LOGEMENT


703
LOGEMENTS
MIS EN
SERVICE


43 VENTES HLM À
L'OCCUPANT
153 PSLA AGRÉÉS


182 € EN
MOYENNE PAR MOIS DE
DIFFÉRENCE AVEC LE
MARCHÉ PRIVÉ POUR UN
APPARTEMENT DE 63 M²


AVEC **52 %** DU PARC
SOCIAL DES TROIS
DÉPARTEMENTS CLASSÉ A,
B OU C, les bailleurs sont en
avance dans la lutte contre le
changement climatique



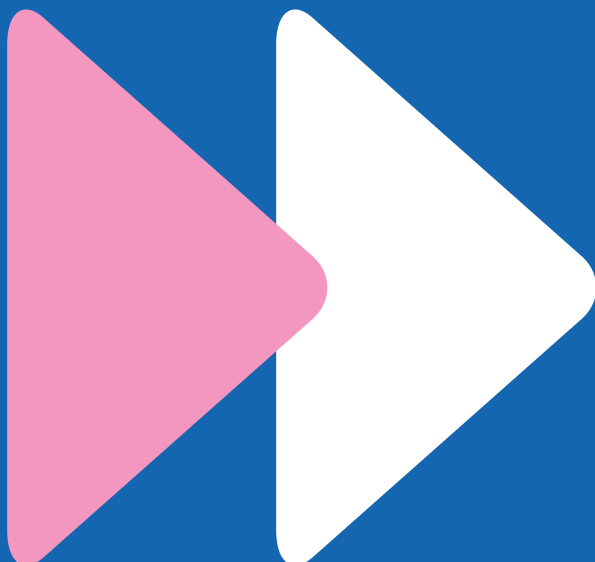
Nombre de logements, Ventes Hlm : RPLS 2025 / Personnes logées : INSEE et RPLS 2025
Logements agréés : CRHH 2025 / Logements locatifs intermédiaires : Bilan DREAL 2024 / PSLA agréés : SIAP 2025
Demandes de logement et attributions : Portail de la demande SNE 2025 / Logements réhabilités : Enquête OPL
USH et extrapolation AURA Hlm

A detailed architectural floor plan of a building, rendered in white lines on a blue background. The plan shows various rooms, corridors, and structural elements, with dimensions and labels scattered throughout.

Partie 1

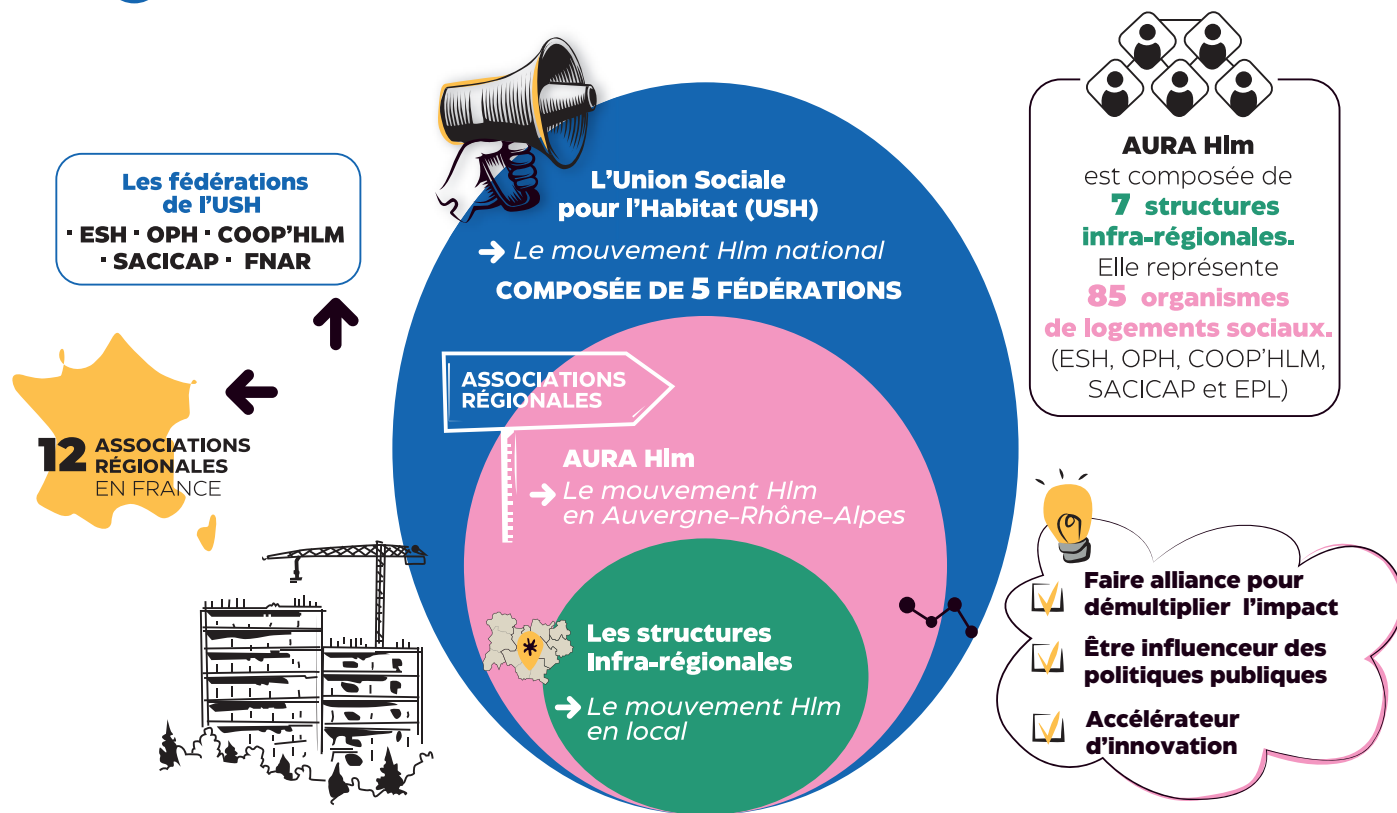
AURA Hlm au service de ses bailleurs sociaux adhérents

*Porter l'ambition collective
du logement social sur les
départements de l'Allier, du
Cantal et du Puy-de-Dôme*

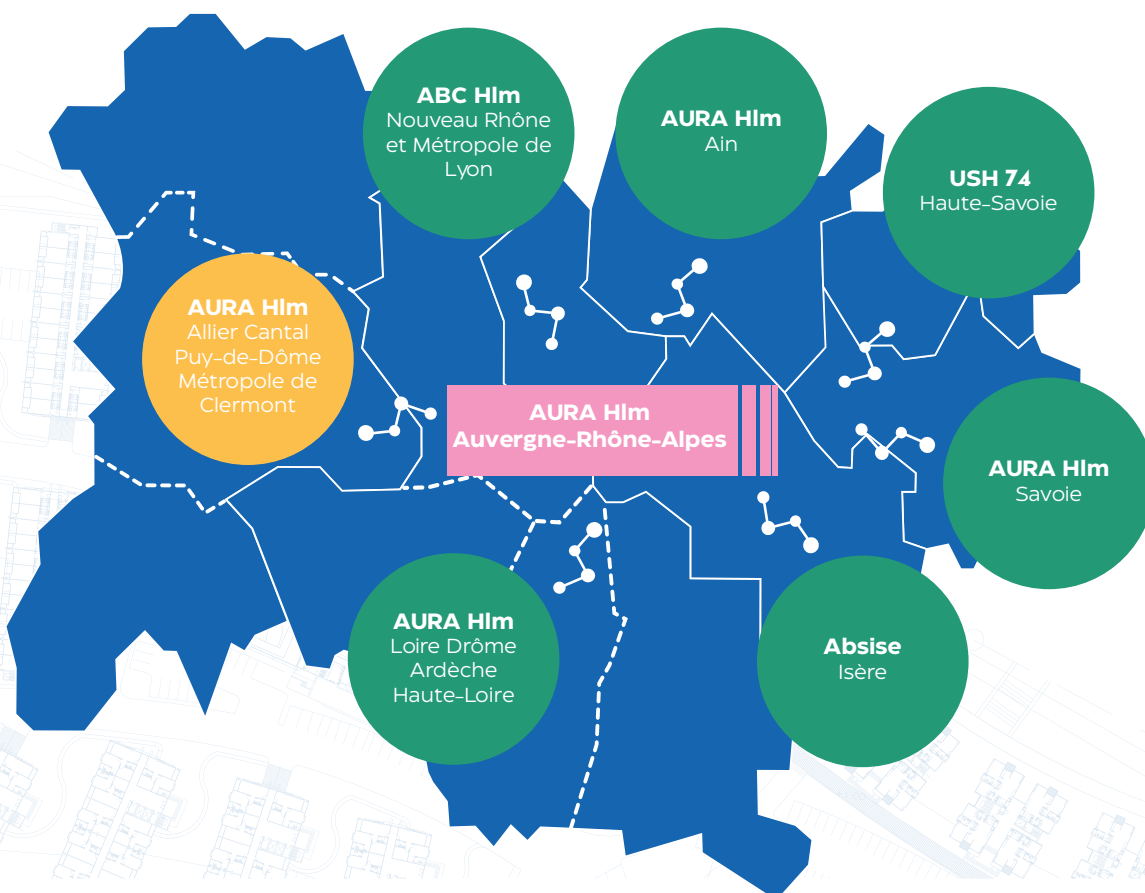


► L'identité de l'association

→ Le mouvement Hlm à toutes les échelles



→ AURA Hlm et ses 7 structures infrarégionales



Nos ambitions et enjeux

#1 Influencer les politiques publiques

AURA Hlm Allier, Cantal, Puy-de-Dôme et Métropole de Clermont agit comme porte-voix du Mouvement Hlm local. Fort de son ancrage territorial et de son collectif soudé, le territoire 1 contribue à façonner des politiques publiques adaptées aux besoins des habitants et aux enjeux des territoires.

#2 Accélérer l'innovation

Le collectif AURA Hlm est un catalyseur d'innovation sociale, environnementale, économique et technique. Notre démarche pragmatique part toujours des besoins du terrain et favorise l'expérimentation de solutions nouvelles pour construire l'habitat social de demain.

#3 Créer des alliances pour amplifier l'impact

Le logement social est un levier stratégique pour le développement durable des territoires. En s'alliant avec les acteurs locaux – collectivités, partenaires de l'aménagement et de l'insertion – AURA Hlm multiplie son impact et soutient les organismes Hlm dans leur mission de répondre aux besoins des ménages modestes.

Nos missions

Représenter la profession et porter nos enjeux collectifs

L'association définit des orientations communes et représente les bailleurs sociaux auprès des institutions locales, en cohérence avec les positions régionales et nationales du Mouvement Hlm.

Renforcer les partenariats locaux et l'ancrage territorial

AURA Hlm joue un rôle central dans le partenariat avec l'État, les collectivités, les acteurs de la construction et du bâtiment. Elle contribue activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat.

Partager les expériences et stimuler l'action inter-bailleurs

L'association favorise les échanges entre organismes Hlm, accompagne les équipes dans les réformes en cours et facilite l'émergence de projets collaboratifs au service des territoires.

Valoriser l'action des bailleurs et leur impact sur les territoires

AURA Hlm rend visible l'action des organismes Hlm, valorise leur contribution au logement social et véhicule une image positive de leur rôle, grâce à des initiatives de communication et de sensibilisation adaptées.

► Notre organisation

→ **Des instances au cœur de notre force collective :** elles garantissent cohérence, impact et visibilité à l'action des bailleurs sociaux sur l'ensemble du territoire.

→ **Le Conseil d'administration**, composé de 11 Directeurs généraux, trace la feuille de route et porte les positions collectives de l'inter-bailleurs, pour représenter tous les territoires et tous les types de bailleurs sociaux.

→ **Le Bureau représente les 3 départements de notre organisation professionnelle :** avec le Président, le Secrétaire, le Trésorier, un représentant de la Métropole de Clermont, coordonne l'action, fixe les priorités et transforme les décisions collectives en projets concrets sur le terrain.

→ La gouvernance



» **Président**
Philippe BAYSSADE, DG Auvergne Habitat



» **Trésorier - Représentant Clermont Auvergne Métropole**
Rachid KANDER, DG Assemblia



» **Secrétaire**
Laurent COT, DG Allier Habitat



» **Représentant du Cantal**
Aurélien TISSIER, DG Polygone SA

→ Une équipe au service du territoire

AURA Hlm met à disposition du territoire 1, une équipe dédiée pour accompagner et mettre en œuvre les chantiers décidés par la gouvernance. La directrice d'AURA Hlm, Aïcha Mouhaddab, veille en lien étroit avec la Responsable territoriale au bon fonctionnement de l'entité. L'équipe d'AURA Hlm Territoire 1 est composée de 3 fonctions :



Responsable territoriale
Karima BOUZABOUNE



Chargée de projets territoriale
Clémence MARINTABOURET



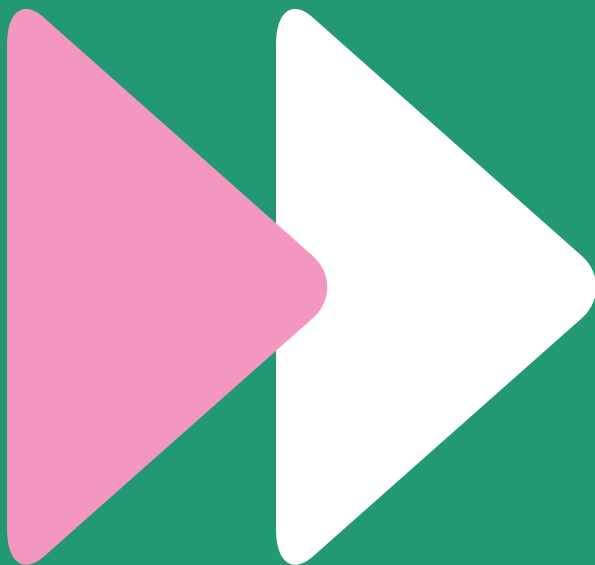
Chargé de projet Gestionnaire du fichier partagé de la demande de logement
Jérôme EUVRARD



Partie 2

Nos actions 2025

Une mobilisation collective au service du secteur : temps forts, actions et partenariats



▶ Les temps forts de l'année 2025



➔ Visite d'Emmanuelle Cosse Les 7 & 8 juillet 2025

Deux jours d'échanges stratégiques et visites terrain en Auvergne avec Emmanuelle Cosse, Présidente de l'Union sociale pour l'habitat, pour valoriser le rôle central du logement social dans la transformation des territoires urbains et ruraux, la requalification des quartiers prioritaires, la préservation du patrimoine et l'adaptation aux enjeux climatiques.



➔ Mobilisation pour les territoires détendus et en mutation

En 2025, AURA Hlm a porté la voix du logement social dans les territoires ruraux et en transformation lors de deux événements majeurs :

» **6 juin 2025 : Session territoriale du Parlement rural français** à Saint-Gérand-le-Puy, sur la revitalisation des centres-bourgs et le rôle structurant du logement social.

» **3 novembre 2025 : Séminaire ANCT à Clermont-Ferrand sur l'accueil de nouvelles populations**, illustrant l'engagement des bailleurs dans l'attractivité des territoires

À travers ces participations, AURA Hlm réaffirme son rôle d'acteur engagé et force de proposition au service du développement équilibré et durable des territoires en mutation.



➔ Séminaire d'équipe à Volvic Juillet 2025

Deux jours de cohésion et de réflexion à Volvic autour des écogestes, du plaidoyer et de l'expérimentation d'un modèle économique renouvelé au service du modèle social, enrichis de rencontres avec Philippe Bayssade (Auvergne Habitat) et Rachid Kander (Assemblia), et d'animations conviviales.

► Les animations professionnelles

→ 11 groupes Gestion locative sur les 3 départements

La gestion en flux des contingents de réservation, ainsi que la cotation de la demande, ont été déployées sur les trois départements depuis 2023. Il s'agit maintenant de décliner la gestion en flux auprès de toutes les intercommunalités et les communes qui le souhaitent : les bailleurs sociaux travaillent donc de concert pour répondre à cette exigence. Ces groupes Gestion locative sont également l'occasion d'évoquer des sujets transverses à tous les organismes Hlm, en fonction des sollicitations des partenaires locaux et des actualités : impayés, suivi des publics fragiles, occupation du parc, etc.

→ 2 réunions FNAVDL sur le Cantal et le Puy-de-Dôme

Dans le Puy-de-Dôme, le FNAVDL fait l'objet d'un projet interbailleurs d'accompagnement des publics fragiles, notamment les gens du voyage, que ce soit dans l'accès au logement social ou le maintien dans celui-ci. Pour garantir le bon fonctionnement de ce projet, si utile pour les ménages les plus précaires du parc social, les bailleurs sociaux se réunissent plusieurs fois par an pour faire le point avec l'Etat et les associations mandatées pour cette mission. AURA Hlm a participé à l'un de ces échanges.

Dans le Cantal, en vue de positionner les organismes Hlm sur l'enveloppe du FNAVDL qui leur revient de droit, AURA Hlm a coordonné un groupe de travail interbailleurs en vue de proposer une programmation 2026 à l'Etat local, avec un projet ciblant les ménages en situation de détresse psychique.

→ 5 réunions de travail et de bilan sur la gestion en flux

Rédiger les conventions, harmoniser les méthodes de calcul et les procédures de désignation, négocier avec les collectivités, travailler sur les bilans et les analyses, l'application concrète de la gestion en flux sur le territoire a nécessité beaucoup d'échanges interbailleurs afin de s'inscrire en cohérence vis-à-vis des partenaires.

→ 4 groupes Maîtrise d'ouvrage 63 + consolidation de la programmation sur les 3 départements

La programmation est consolidée dans le Puy-de-Dôme et l'Allier depuis plusieurs années ; en 2025, le Cantal a également pour la première fois réalisé cet exercice.

Les adhérents bailleurs sociaux suivent les tendances de demandes d'agréments, de mises en service, mais aussi d'évolution des coûts et des situations des promoteurs sur les différents territoires. Dans le Puy-de-Dôme, le groupe Maîtrise d'ouvrage a notamment contribué aux travaux sur le PLUi de Clermont Auvergne Métropole. Le partage de chiffres entre organismes Hlm permet de nourrir des notes qui sont ensuite diffusées à nos partenaires.



©assembliA - Rénovation thermique
Résidence Les Jardiniers, Clermont-Ferrand

► Les animations professionnelles

➔ 1 groupe sur la réhabilitation dans le Puy-de-Dôme

AURA Hlm a travaillé avec les bailleurs sociaux présents dans le Puy-de-Dôme pour répondre aux souhaits du Conseil départemental et de Clermont Auvergne Métropole de faire le point sur les opérations financées dans le cadre du soutien des collectivités à la réhabilitation du parc social. Consolidation de la programmation, chiffrage prévisionnel, notes sur les besoins futurs et les difficultés des organismes Hlm, amélioration du processus de demande de subvention..., les sujets abordés au cours de ces échanges sont nombreux.

➔ 1 webinaire Innovation sociale

Un webinaire a été organisé en fin d'année autour de la thématique de l'innovation sociale. Deux bailleurs volontaires, Polygone SA (Cantal, Puy-de-Dôme) et Valence Romans Habitat (Drôme) ont accepté de présenter leurs initiatives novatrices : la mise à disposition urgente d'un logement clé-en-main pour les femmes et enfants victimes de violences masculines (Polygone), et l'accompagnement d'un demandeur de logement social à trouver un emploi dans le cadre d'une attribution (Valence Romans Habitat).

➔ 14 réunions interbailleurs DG

Les réunions inter-bailleurs réunissant les Directeurs généraux des bailleurs jouent un rôle essentiel pour orienter l'action collective au sein de chaque département. Selon les priorités définies par les Directeurs généraux, le contexte local des relations avec les partenaires, ainsi que les enjeux liés à la production ou à la gestion locative, AURA Hlm TI reçoit des mandats pour engager des travaux avec les référents internes des bailleurs. Ces rencontres constituent également des occasions précieuses pour partager l'actualité en commun, anticiper les sollicitations, et construire ensemble des propositions adaptées et des positions inter-bailleurs.



©assemblia - Confiden'Ciel, VEFA avec Bouygues Immobilier à Clermont-Ferrand

► Les alliances : construire des partenariats pluriels au service des territoires

➔ Porter les enjeux des territoires en mutation

En 2025, AURA Hlm a consolidé un large éventail d'alliances pour défendre le logement social dans les territoires ruraux et détendus, en intervenant sur des enjeux variés : cohésion sociale, revitalisation des centres-bourgs, accueil de nouvelles populations et attractivité territoriale.

▼ **Parlement rural français – Saint-Gérand-le-Puy (6 juin)** : échanges avec élus, chercheurs et organismes Hlm pour montrer comment le logement social dynamise les petites centralités et renforce la cohésion territoriale. Intervenants : Patricia Dudonné (AURA Hlm), Rachid Kander (Assemblia), Emmanuel Barrandon (Assemblia).

▼ **Séminaire ANCT – Clermont-Ferrand (3 novembre)** : valorisation de l'engagement des bailleurs sociaux dans l'accueil de nouvelles populations et l'attractivité des territoires, avec la participation de Polygone, Allier Habitat, OPHIS du Puy-de-Dôme.

➔ Mobiliser les collectivités et partenaires locaux

AURA Hlm agit comme facilitateur et coordinateur, en mobilisant ses partenaires sur des domaines complémentaires :

▼ **Clermont Auvergne Métropole (CAM)** : suivi des relogements NPNRU sur les QPV (Saint-Jacques, La Gauthière, Les Vergnes), revue annuelle de projet ANRU (Philippe Bayssade, AURA Hlm), bilans inter-bailleurs sur l'abattement de taxe foncière (ATFPB) et participation aux Conférences métropolitaines de l'habitat et Conférences intercommunales du logement.

▼ **Sécurité et tranquillité** : convention avec le SDIS 63 pour un accès d'urgence aux immeubles, suivi du dispositif Actéo avec la Justice, l'État, les collectivités et la Police.

Grâce à cette pluralité de partenariats — institutionnels, techniques et opérationnels — AURA Hlm met en synergie bailleurs sociaux, collectivités et acteurs nationaux, pour un logement social efficace et un aménagement territorial équilibré.



©Cantal Habitat
Cité de Cantaloube - Aurillac



**association du fichier partagé
des bailleurs sociaux
auvergne**

Partie 3

Le Fichier Partagé Auvergne

*Un observatoire stratégique
au service des bailleurs, des
collectivités et des partenaires.*



► Les actions phares

➔ Représentation nationale

▼ Le Fichier Partagé Auvergne – un acteur stratégique au service du logement social

Le Fichier Partagé Auvergne, membre du réseau national AFIPART, occupe la vice-présidence et participe activement aux travaux nationaux sur la mise en place du numéro unique de la demande de logement social, aux côtés du GIP-SNE, de la DHUP, de l'USH, de la FNAR et de l'AFIPART.

Il contribue également à coanimer les assemblées générales de l'AFIPART, un espace clé d'échanges et de positionnement stratégique pour les fichiers partagés, affirmant ainsi son rôle central dans l'organisation et la modernisation de la demande de logement sur le territoire.

➔ Alimenter les politiques locales de l'Habitat

▼ Le Fichier Partagé Auvergne : un observatoire stratégique pour les territoires

En 2025, le Fichier Partagé Auvergne a consolidé son rôle d'**observatoire stratégique**, en produisant données et analyses pour éclairer les décisions des collectivités et partenaires. Il a ainsi alimenté les observatoires de la **Métropole de Clermont** et du **Conseil Départemental du Puy-de-Dôme**, et nourri les réflexions des instances métropolitaines et des EPCI (RLV), permettant de **planifier et développer des stratégies territoriales adaptées**.

S'appuyant sur les chiffres du Fichier et sur les contributions collectives construites en inter-bailleurs, Le Fichier Partagé Auvergne participe activement aux réflexions des collectivités sur leurs documents de planification : **Plan Départemental de l'Habitat de l'Allier, Programme Local de l'Habitat de Vichy, Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Clermont Auvergne Métropole**, et d'autres projets structurants.

Ainsi, le Fichier Partagé Auvergne dépasse le simple rôle d'outil de gestion pour devenir **un levier d'analyse et de pilotage**, facilitant la prise de décision et la mise en œuvre de politiques de logement social cohérentes et adaptées aux réalités territoriales.



©Auvergne Habitat - Les jardins suspendus - Riom

► Les actions phares

➔ Animation du dispositif

▼ Le Fichier Partagé en action : formation et coordination territoriale

Pour soutenir l'appropriation de l'outil **HABISOFT**, le Fichier Partagé a organisé des **formations et ateliers** destinés aux utilisateurs bailleurs et partenaires, leur permettant de :

- » maîtriser le fonctionnement du Fichier Partagé et de l'outil HABISOFT ;
- » appréhender le cadre réglementaire applicable ;
- » gérer et instruire efficacement les demandes ;
- » Suivre et analyser les statistiques de la demande et des attributions.

Parallèlement, le **Club utilisateurs bailleurs** a constitué un espace d'échanges et de partage autour des actualités, des développements de l'outil et des bonnes pratiques, renforçant la collaboration inter-bailleurs et l'efficacité du Service Accueil et Information.

▼ Le Fichier Partagé : accompagner les stratégies des territoires

Dans le cadre du projet de **structuration du Service d'Information et d'Accueil du Demandeur (SIAD)** sur le territoire de **Clermont Auvergne Métropole**, le **Fichier Partagé Auvergne** s'est fortement mobilisé aux côtés de la Métropole.

Cette mobilisation s'est traduite par la mise en œuvre d'une **offre spécifique à destination des communes**, comprenant des **sessions de formation**, un **accompagnement opérationnel**, ainsi qu'un **accès au Fichier Partagé en ligne** (procédures, conventionnement, outils).

Par son engagement, le Fichier Partagé a mobilisé **son expertise, ses équipes et l'ensemble de ses services**, contribuant activement à la structuration et au déploiement du SIAD, et accompagnant la Métropole et les communes dans l'atteinte de leurs objectifs en matière d'information et d'accueil des demandeurs.



OPHIS Puy-de-Dôme - Résidence Athlétis ©Joel Damas

► Le Fichier Partagé en chiffres - 2025

LE FICHIER PARTAGÉ* EN BREF

*Auvergne, Corrèze, Aveyron, Lozère, Creuse, Cher



15
BAILLEURS
UTILISATEURS



90 000
LOGEMENTS
COUVERTS



48 000
DEMANDES
DE LLS



27 000
DOSSIERS PASSÉS
EN CALEOL PAR AN



9 600
BAUX SIGNÉS
PAR AN



SUPPORT UTILISATEURS

1 754 tickets support
bailleurs-partenaires

166 créations
d'habitations « Accès
fichier partagé » en 2025

Près de **600** utilisateurs
Habisoft

5 clubs utilisateurs



FORMATIONS

12 formations

62 participants

8 modules



PROFIL DU DEMANDEUR

UNE PERSONNE SEULE

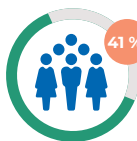


26 %
avec
enfants

ou



52 %
sans
enfants



41 % a
moins de
35 ans



70 % qui
possède un
logement



Voire un logement
HLM **33 %**



43 % sans emploi ou
travail précaire



73 % sous le
plafond PLA

PROFIL DES ATTRIBUTAIRES

UNE PERSONNE SEULE

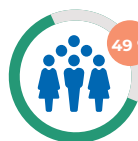


32 %
avec
enfants

ou



44 %
sans
enfants



49 % a
moins de
35 ans



61 % qui
possède un
logement



Voire un logement
HLM **31 %**



54 % sans emploi ou
travail précaire



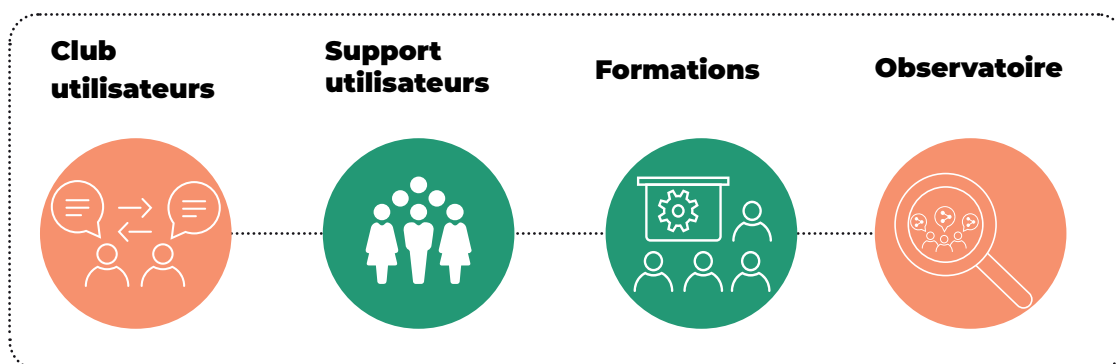
71 % sous le
plafond PLA

► Le Fichier Partagé Auvergne au service des territoires

Le Fichier Partagé d'Auvergne constitue une solution unique de gestion de la demande de logement social qui permet la régulation, la mise en transparence, et le pilotage partenarial d'un système complexe des attributions dans les territoires. Chaque gestionnaire accompagne ainsi les acteurs du territoire dans leurs missions et met à leur disposition des outils adaptés, devenant ainsi un partenaire incontournable pour l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi des politiques locales de l'habitat.

Le Fichier Partagé Auvergne : de vraies plus-values pour les territoires

- » Une demande partagée
- » Une observation du logement social en temps réel
- » Une animation partenariale et territorialisée
- » Des services pour le demandeur et les utilisateurs, bailleurs et partenaires



Son organisation

Gouvernance du Fichier Partagé Auvergne

Présent sur les quatre départements d'Auvergne, le Fichier Partagé est régi par l'**Association des bailleurs sociaux d'Auvergne**, dont les membres sont l'ensemble des organismes Hlm des départements concernés.

Le Conseil d'Administration

Composé de Directeurs Généraux des bailleurs sociaux adhérents, le Conseil d'Administration définit les positions collectives et les orientations stratégiques de l'association. Il se distingue par sa pluralité et sa volonté de représenter tous les territoires ainsi que l'ensemble des types de bailleurs sociaux (ESH, OPH, Coopératives et SEM).

Le Bureau

Le Bureau assure la coordination opérationnelle et le suivi de l'action du Fichier Partagé, et est composé de :

- » **Président : Philippe BAYSSADE**, Directeur Général d'Auvergne Habitat
- » **Secrétaire : Laurent COT**, Directeur Générale d'Allier Habitat
- » **Trésorier : Rachid KANDER**, Directeur Général d'Assemblia

En 2025, la gouvernance s'est structurée autour de :

- » 4 réunions de Bureau
- » 5 Conseils d'administration
- » 1 Assemblée Générale

En 2025, la gouvernance a été **fortement mobilisée pour porter les enjeux du Fichier Partagé dans le cadre de la nationalisation du numéro unique de demande de logement social**, affirmant son rôle stratégique au service des bailleurs et des territoires.



©CDC Habitat Social - Les Grandes Terrasses

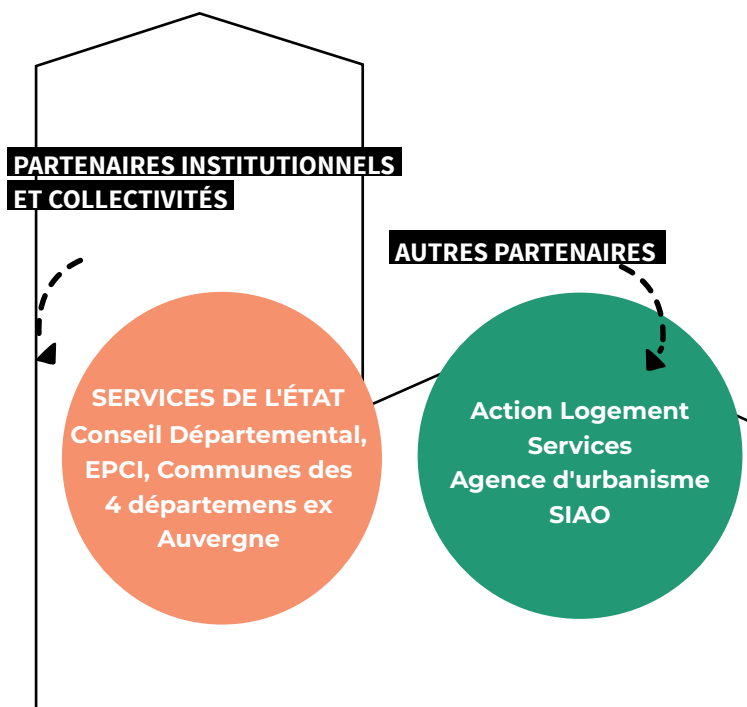
► Les partenaires du Fichier Partagé

→ Le Fichier Partagé Auvergne : un levier pour les territoires

Avec plus de 200 utilisateurs-services de l'État, Conseils Départementaux, EPCI, Action Logement et Observatoires – le Fichier Partagé Auvergne est un outil partenarial clé.

Grâce à sa solution numérique HABISOFT, il offre une gestion performante de la demande et des attributions, produit des données fiables et territorialisées, et accompagne les partenaires dans la planification et le développement des politiques locales de l'habitat.

▼ SES PARTENAIRES

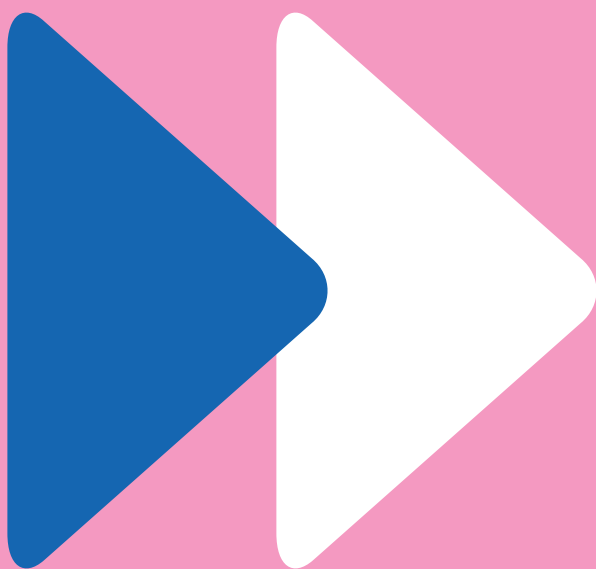


©Auvergne Habitat - Les Fabriks de Mai à Clermont-Ferrand

Partie 3

Nos perspectives 2026

*Mener à bien les chantiers
structurants engagés durant la
mandature*



► Perspectives 2026

→ Faire du logement social un choix politique fort pour l'avenir des territoires

L'année 2026 s'ouvre dans un contexte décisif pour nos territoires. Les mutations sociales, économiques et institutionnelles s'accroissent, tandis que les élections municipales viennent rappeler une évidence : **le logement est un enjeu politique majeur, au cœur de la vie quotidienne des habitants.**

Face à ces défis, l'organisation professionnelle entend renforcer son rôle de **porte-voix du logement social** et s'affirmer comme **un acteur incontournable des politiques locales de l'habitat**. Les bailleurs sociaux ne sont pas de simples opérateurs : ils sont des partenaires de long terme, engagés aux côtés des collectivités pour construire des réponses adaptées aux réalités locales.

Cette mobilisation passera notamment par un engagement fort dans le débat municipal. Il s'agira de **partager les diagnostics territoriaux**, de valoriser l'impact économique et social du logement social, et de rappeler que **sans logement accessible et de qualité, il n'y a ni attractivité, ni dynamisme, ni cohésion territoriale.**

Dans ce contexte, **le Fichier Partagé Auvergne** occupe une place centrale. Mis à disposition par les bailleurs, il constitue un **outil stratégique pour les territoires**, permettant une observation fine, territorialisée et partagée de la demande et des attributions. **Sa pérennité est un enjeu collectif** : elle conditionne la capacité des collectivités à bâtir des politiques locales de l'habitat éclairées, argumentées et efficaces.

Notre ambition est claire : **agir ensemble, avec les collectivités, pour répondre durablement aux besoins des habitants et préparer l'avenir de nos territoires.**



OPHIS du Puy-de-Dôme
Résidence Athlétis MTA ©Joel Damase



Allier-Cantal
Puy-de-Dôme
Métropole de Clermont

Association territoriale Hlm

BAILLEURS SOCIAUX : CRÉATEURS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

ALLIADE
ALLIER HABITAT
ASSEMBLIA
AUVERGNE HABITAT
CANTAL HABITAT
CDC HABITAT
DOMIA
EVLÉA
MONTLUÇON HABITAT
OPAC 43
OPHIS DU PUY-DE-DÔME
POLYGONE SA
VAL DE BERRY
VICHY HABITAT